



VILLE DE WASSELONNE

Wasselonne le 12 mars 2019

CS/CF/03/2019

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira en **séance extraordinaire**

LUNDI le 18 MARS 2019 à 19h30
à la Mairie – Salle des Séances – Rez-de-chaussée.

Ordre du jour :

1. Vente de l'atelier relais FASCEN sis au Parc d'Activités les Pins à WASSELONNE
2. Aménagement des cimetières communaux – Demande de subvention DETR 2019

Je vous prie de bien vouloir y assister.

Dans l'attente de pouvoir vous saluer,

Veillez croire, Cher(e) Collègue, en l'expression de mes salutations les meilleures.

M. ESCHLIMANN
Maire de Wasselonne

